

AFFAIRE N° 14

SUBVENTION A ACCORDER A LA S.I.D.R. POUR LA CONSTRUCTION
DES 44 L.L.S. DE L'OPERATION "LES SAFRANS", A MOUFIA

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La S.I.D.R. a demandé le financement sur la deuxième programmation 1989 de la Ligne Budgétaire Unique, de quarante-quatre Logements Locatifs Sociaux (opération "Les Safrans"), entre la Cité Félix Guyon et le Local Collectif Résidentiel des Hauts-de-Moufia.

Elle sollicite de la Commune une subvention de 670 000 F, destinée à ramener à 21,50 F par mètre carré et par mois le loyer d'équilibre, hors charges, afin que l'opération soit plus facilement retenue par les services de la D.D.E..

MONSIEUR MICHEL CHAN-LIAT DONNE LECTURE
DE L'AVIS DES COMMISSIONS.

Commissions HABITAT et FINANCES

Elles émettent un avis favorable.

La Commission FINANCES précise que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 1990.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions,
sont adoptés à la MAJORITE (6 oppositions/
prenant en compte les votes par procuration).

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 20 OCT. 1989

LE SECRETAIRE GENERAL
Yves CROCHET

